



D'r Innlemer

Revue Municipale d'Informations

Juillet 2017 N°22

Chers habitants

Les scrutins en France de ces derniers mois ont rendu leur verdict avec d'une part l'élection d'Emmanuel MACRON à la présidence de la République et d'autre part la nomination d'Edouard PHILIPPE, premier ministre, soutenus par une nouvelle majorité, rajeunie et féminisées : la République En Marche.

Formulons le vœu que cette nouvelle équipe réussisse, l'objectif étant le rayonnement de la France dans le monde porté par une croissance retrouvée, un chômage en repli et un redressement des finances publiques.

En outre, n'oublions pas non plus l'avenir institutionnel de notre région Alsace dont une nouvelle phase de décentralisation ambitieuse reste à écrire afin de lui assurer une place prépondérante et forte au cœur de l'Europe.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, je rappelle que le décret « PEILLON » avait sans aucune concertation, instauré notamment la semaine de 4,5 jours à partir de la rentrée 2014, avec les résultats que l'on connaît.

Le décret paru en date du 27 juin 2017, permet de déroger au décret « PEILLON » avec l'organisation de l'enseignement en écoles maternelle et élémentaire sur 4 jours avec des journées de 6 heures maximum.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'organisation de l'enseignement sur 4 jours mais à partir de la rentrée 2018 seulement. Sa position est motivée par des délais trop contraints en raison de la sortie tardive du décret du 27 juin 2017 qui de fait ne crée pas les conditions d'une rentrée optimale.

En effet, les accueils périscolaires avaient déjà été arrêtés depuis la mi-mai 2017. De même, les assistantes maternelles avaient parallèlement planifiés leurs activités.

*Aussi, il paraissait plus judicieux au Conseil Municipal de reporter à la rentrée de septembre 2018 le changement des rythmes à conduire en concertation avec l'ensemble des acteurs : à savoir les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et les structures périscolaires de sorte à présenter les meilleures conditions d'apprentissage à nos élèves. Le Conseil Municipal insiste que **ce soit bien l'intérêt de l'enfant qui soit au centre du débat.***

Aussi, cette concertation sera engagée après la rentrée scolaire de septembre 2017, l'objectif étant de trouver un consensus sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au titre de l'application de cette nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Lors de la 50^{ème} finale nationale du parcours sportif des sapeurs-pompiers, qui avait eu lieu à Obernai le samedi 24 juin 2017, le sapeur-pompier volontaire de la section d'Innenheim Nicolas FREYD a conquis le titre de champions de France aux lancers du poids avec un jet de 12 mètres 57. Nos plus chaleureuses félicitations à notre jeune champion de France.

Pa ailleurs, Gaël SIFFERT a remporté le grand concours régional du chant alsacien « D'STIMME » organisé à Sélestat par l'OLCA « Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace » et France Bleu Elsass. Nos plus amicales félicitations au lauréat de ce concours.

Ces deux belles réussites, dont la municipalité est très fière, dénotent la vitalité de notre village. Elles ne peuvent qu'encourager nos jeunes talents dans leur discipline respective, à suivre leur exemple et à persévérer de sorte à obtenir à leur tour de si belles consécration.

A la veille des vacances, je vous souhaite de passer des moments forts agréables dans vos familles et de revenir à la rentrée en pleine forme, condition nécessaire pour chacun et chacune d'entre vous, afin de contribuer avec enthousiasme et responsabilité au redressement de notre pays.

Cordiales salutations,
Le Maire, Alphonse KOENIG

Comptes de gestion d'Innenheim pour l'année 2016.

En date du 4 avril 2017, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2016 de la commune, présenté par notre Maire, Alphonse KOENIG, et arrêté aux sommes suivantes :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	€ 889 372,48	€ 1 036 342,77
Dépenses	€ 757 821,28	€ 1 069 206,67
Excédent	€ 131 551,20	
Déficit		€ 32 863,90
Excédent global :	€ 98 687,30	

Cet excédent est reporté au budget primitif 2017 de la commune.

Majoration des taux de taxes des contributions directes de 5% pour 2017.

Pour compenser en partie les conséquences, d'une part, de la baisse constante de la dotation globale du fonctionnement de l'Etat « DGF » versée par l'Etat, - €53 865,00 en 2017 par rapport à 2013, d'une part, et le prélèvement de €34 123,00 en 2017 du fond national de péréquation « FPIC » en augmentation exponentielle, d'autre part, le Conseil Municipal a dû se résoudre à voter une augmentation de 5% des taxes des contributions directes, afin de préserver une petite marge de manœuvre permettant de maintenir un certain degré d'investissements au bénéfice de la commune. Les taux des 3 taxes des contributions directes ont été arrêtés comme suit pour 2017 :

- Taxe d'habitation 17,82%
- Taxe foncière sur propriétés bâties 10,00%
- Taxe foncière sur propriétés non bâties 66,12%

Des compteurs d'eau connectés et intelligents !

De la rentrée 2017 jusqu'à fin 2018, la Communauté de Communes du pays de Sainte Odile fera procéder à la mise en place de compteurs d'eau connectés à un système central qui relèvera automatiquement les consommations. Un courrier préviendra chaque abonné quinze jours à l'avance, du passage des techniciens.

Une antenne installée, avec l'accord du Conseil de Fabrique, dans le clocher de l'église, assurera le transfert des données. Ce système permettra de détecter très rapidement les fuites qui génèrent des pertes importantes et coûteuses.

En se connectant sur le site internet www.toutsurmoneau.fr, chacun pourra créer un compte personnel confidentiel, pour suivre l'évolution de sa consommation d'eau.

Ecole élémentaire d'Innenheim.

Après plus d'une quinzaine d'années d'enseignement à Innenheim, notre professeur des écoles Mme Pascale KLINGELSCHMIDT fait valoir ses droits à la retraite.

En charge des élèves de CP/CE1, elle a permis l'acquisition des savoirs fondamentaux : la lecture, l'écriture, le calcul, l'expression mais aussi le respect, les règles de vie en collectivité, l'éveil au monde ceci grâce à ses nombreuses qualités, sa patience, son sens de l'écoute, son autorité naturelle et surtout par l'amour portée à son métier et à ses élèves.

Nous lui souhaitons autant d'épanouissement, d'énergie et de créativité durant sa retraite, qu'auprès de ses élèves.

A l'école maternelle, Mme Alix FIGARI, professeur à Innenheim depuis 6 années, est appelée dans une autre école. Très pédagogue avec les élèves, elle a su les captiver en les initiant notamment aux sciences de façon ludique. Nous lui souhaitons encore beaucoup de plaisir dans son travail.

Ces deux enseignantes incarnent toute la richesse de ce métier. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

La municipalité, autour d'un verre de l'amitié, a tenu à les remercier chaleureusement pour leur engagement, leur vocation, leur générosité, leur sourire et pour toutes les valeurs inculquées à nos enfants. Une aquarelle de notre village a été offerte à chacune en souvenir.

Les professeurs de nos écoles d'Innenheim sont liés par une belle relation de travail ce qui donne des repères à nos enfants ainsi que la clé de la réussite.

A compter de la rentrée, Mme MULLER rejoindra l'équipe enseignante de notre école. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite.

Les rythmes scolaires actuels seront maintenus, en raison des délais trop courts pour les changer. Avant d'aborder la rentrée, une belle fête surprise est organisée le 6 juillet 2017 au soir par les enseignantes et les élèves, afin de présenter aux familles et amis leurs apprentissages suite à leur séjour en classe découverte à Senones (Vosges)...laissons, aux invités, le plaisir de découvrir !

Fête Nationale.

Envie d'une tarte flambée ou d'une grillade, envie de passer un moment convivial, de danser ou simplement de boire un verre. Le comité de gestion de la salle polyvalente, vous invite à sa traditionnelle **Fête Champêtre le jeudi 13 juillet 2017 dès 19h30.**

A la tombée du jour, un défilé aux lampions emmènera petits et grands en promenade à travers les rues de notre village. Et, au retour, un magnifique feu d'artifice musical illuminera la nuit, offrant à tous émotion et émerveillement.

Les bénéfices de cette soirée, intégralement reversés au comité de gestion, permettent de financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la salle polyvalente et ainsi, d'accueillir les manifestations locales, sportives et fêtes familiales dans un cadre agréable.

La traditionnelle distribution des « Weckele » offerts par la municipalité aux enfants du village, aura lieu le **vendredi 14 juillet à 11 heures** dans la cour de la Mairie.

Eclairage rue du Stade.

Dans le cadre de sa politique de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public, le conseil municipal a décidé d'un renforcement de l'éclairage de la rue du stade. Trois lampadaires seront ajoutés à ceux déjà en place, notamment devant le cabinet de kinésithérapie, et, les ampoules classiques seront remplacées par des LED à faible consommation en électricité.

Les travaux de terrassement qui s'élèvent à 3 970 €HT ont été confiés à la société ALTRA. Et c'est la société R. Muller d'Ottrott qui est chargée de la mise en place des nouveaux lampadaires pour un montant de 5 200 €HT.

Secrétariat de Mairie et nouvel agent communal.

Lors du conseil municipal du 6 juin dernier, notre Maire, Alphonse KOENIG, a annoncé le recrutement de Mme Hélène GATTANG, en remplacement de Mme Séverine ARON.

Actuellement en poste à Biesheim (68), elle prendra ses fonctions à compter du 16 Août prochain et partagera son temps de travail une semaine sur deux entre Innenheim et Bernardswiller.

Depuis le 6 Juin, l'intérim à ce poste est assuré par Mme CICEK Züleyha, dans le cadre d'un contrat de détachement intérimaire par l'intermédiaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin.

M. SCHULTZ Loïc a rejoint l'équipe communale à compter du 17 juillet, en remplacement de M. René ARNOLD.

Entretien des trottoirs et de l'espace public.

Chacun est préoccupé de la sauvegarde de l'environnement, et favorable à une diminution de l'usage des produits de traitements et des désherbants.

Il va falloir maintenant transformer ces convictions en actions pratiques !

L'interdiction faite aux communes d'utiliser la chimie pour désherber l'espace public, nous oblige à assurer, devant nos habitations et en citoyens actifs, la lutte contre les herbes folles qui vont à terme dégrader les pavés et l'enrobé que nous avons payé de nos impôts.

En l'absence de cette preuve de civisme, la municipalité n'aura d'autre solution que de recourir à des prestataires de services, que nous payerons là aussi par nos impôts.

Demande de carte d'identité et passeport.

Il est désormais impératif de prendre rendez-vous à la mairie d'Obernai.

Comment procéder ? Vous faites votre pré-demande en ligne (www.predemande-cni-ants.gouv.fr).

Quand vous avez toutes les pièces justificatives nécessaires, vous prenez rendez-vous sur Internet (www.obernai.fr), à la rubrique « *prendre rendez-vous pour une carte d'identité* ». Vous accéderez au formulaire de rendez-vous à compléter. Il faudra prendre autant de rendez-vous que de CNI à établir. La présence du demandeur est obligatoire lors de la remise du dossier de demande et du retrait de la CNI ou du passeport. S'il s'agit de mineurs, ils devront être présents lors de la demande et être accompagnés du représentant légal.

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) : deux nouvelles compétences.

- La gestion du relai d'assistante maternelle dont le fonctionnement est prévu à compter du 01/01/2018. Il s'agit d'un espace d'information, d'échange et de service neutre et gratuit pour les assistantes maternelles et les parents du territoire (ex. : faciliter la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), information sur le contrat de travail, les rémunérations, déclarations, procédure d'agrément, animations...)
- L'accueil de loisirs sans hébergement lors des vacances d'été (à compter du 01/07/2017 pour les communes d'Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Bernardswiller).
Compte tenu du fait que le centre d'été précédent n'a pu être pérennisé, la CCPSO, déjà compétente pour l'accueil périscolaire dont la gestion est confiée par délégation de service publique à l'ALEF, a souhaité prendre à sa charge une partie du financement et la gestion de l'accueil de loisirs d'été pour les enfants de 4 à 12 ans. Chaque semaine une nouvelle thématique ludique, sportive, culinaire, artistique...est proposée aux enfants. L'accueil de loisirs d'Innenheim sera ouvert du 10 juillet au 4 août 2017.

Nouveau : Initiation à l'informatique pour les seniors.

Le centre Arthur Rimbaud met en place un projet qui vise à rendre accessible l'outil informatique pour les seniors de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Il mettra à leur disposition du matériel informatique ainsi qu'un accompagnement pour transmettre les bases de l'informatique.

Les permanences ont lieu à Innenheim le mardi de 14h à 16h à la mairie. Elles se déroulent une fois par semaine pendant deux heures.

Si vous souhaitez vous inscrire à une permanence, veuillez contacter le centre Arthur Rimbaud au 03.88.95.01.24. Pour plus de renseignements, contactez Rosalie WOOCK au 03.88.95.01.24 ou par courriel sur cesf@cscarimbaud.com.

Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur.

- M. GRUBER Robin : Création de fenêtres de toit, 3, rue des Vosges,
- M. BORD David : Création de 2 fenêtres à l'arrière de la maison, 39, rue du Général de Gaulle,
- SCI LA HUCHETTE : Installation d'un garage, 18, rue du Général Leclerc
- M. BRONN Philippe : Construction d'une terrasse en bois, 26, rue du Général Leclerc,

Manifestations du 1^{er} juillet 2017 au 7 avril 2018.

13 juillet	: Fête Nationale	Comité de gestion
25 août	: Marché paysan nocturne	
19 et 20 août	: Tournoi de pétanque	Pétanque Club
2 septembre	: Loto	Union Sportive Innenheim
10 et 17 septembre	: Pêche à la grosse truite	Ass. Pêche et Pisciculture
1 octobre	: Marche d'Automne	Association Sportive et Culturelle
14 octobre	: Soirée « Années 80 »	Union Sportive d'Innenheim
21 octobre	: Benne à papiers	
28 octobre	: Chasse aux bonbons	Amicale Sapeurs-Pompiers
12 novembre	: Cérémonie au monument aux morts	
26 novembre	: Marché de Noël	Amicale Sapeurs-Pompiers
8 décembre	: Don du sang	Amicale des donateurs de sang
9 décembre	: Veillée d'Avent	Paroisse Saint Martin
10 décembre	: Fête de Noël des Anciens	Commune
16 décembre	: Concert de Noël	Commune/Com-Com
24 décembre	: Messe de minuit, suivi du vin chaud	
31 décembre	: Réveillon de la Saint Sylvestre	Union Sportive d'Innenheim
7 janvier 2018	: Cérémonie des vœux	Commune
27 et 28 janvier	: Théâtre Alsacien	Tennis Club
(?) février	: Don du Sang	Amicale des Donneurs de sang
11 mars	: Carnaval des enfants	Amicale Sapeurs Pompiers
17 mars	: Soirée « Année 80 »	Union Sportive d'Innenheim
7 avril	: Soirée « Loto »	Union Sportive d'Innenheim